

AIN Domicile Services est un service de conseil en matière de droit de la famille et de droit de la succession. Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans toutes vos démarches juridiques. Nos services sont réservés aux particuliers. Nous ne sommes pas habilités à exercer les professions réglementées. Nos services sont réservés aux particuliers. Nous ne sommes pas habilités à exercer les professions réglementées. Nos services sont réservés aux particuliers. Nous ne sommes pas habilités à exercer les professions réglementées.

Créer une cinquième branche de la sécurité sociale sans prévoir son financement serait une provocation faite aux seniors

11 juin 2020

Du 15 au 19 juin 2020 l'Assemblée Nationale va examiner le projet de loi organique visant à créer la cinquième branche de la sécurité sociale. Adédom salue cette avancée...[Voir la suite](#) [1]

Source

URL:<https://ain-domicileservices.fr/actu-adedom/creer-une-cinquieme-branche-de-la-securite-sociale-sans-prevoir-son-financement-serait>

Liens

[1] <https://ain-domicileservices.fr/actu-adedom/creer-une-cinquieme-branche-de-la-securite-sociale-sans-prevoir-son-financement-serait>